



**Evreux, le 2 juillet 2015**

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale de l'Eure

à

Monsieur Guy LEFRAND  
Maire  
Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle

EVREUX

**DSDEN de l'Eure**

**Cabinet**  
PF/MF/N° 969

Téléphone  
02 32 29 64 02  
Fax  
02 32 38 53 76  
Mél.  
cab27@ac-rouen.fr

24 Bld Georges Chauvin  
CS 22203  
27022 Evreux CEDEX



<http://www.ia27.ac-rouen.fr/>



Portail métier :  
<http://siera.ac-rouen.fr/>

Monsieur le Maire,

L'article paru dans la presse de la semaine dernière a, vous le savez, suscité l'émoi des enseignants d'Evreux ; leurs représentants dans un front uni l'ont exprimé publiquement lors du dernier CDEN en préfecture.

Les propos rapportés ne m'ont pas laissé indifférent : « on est obligés de se substituer, de répondre à l'insuffisance de l'Education nationale ». Au-delà de propos de tribune, il me semble que cette mise en cause du service public que je représente est une mauvaise manière au partenaire loyal que nous avons toujours été.

Votre souci de bonne gestion des deniers municipaux vous amène, comme tout décideur, à faire des choix difficiles. Certains de ces choix auraient pu faire l'objet d'une concertation préalable avec une administration qu'il est facile de décrier. Cependant elle reste souvent la dernière présente dans certains territoires, y compris dans votre ville et ce, grâce à l'engagement massif des personnels enseignants dont je salue une fois de plus la valeur.

Dans ces territoires, le PEDT est devenu l'outil de mise en cohérence de toutes les activités de l'enfant, scolaires et périscolaires. Toutes les villes du département et 75 % des communes ont signé ou vont signer un PEDT. Vous avez fait un choix inverse. Je le respecte, sans bien comprendre où se situe l'intérêt des enfants d'Evreux. Il en va de même pour la suppression des classes de découverte qui restent un remarquable outil d'apprentissage et de citoyenneté.

J'ai déjà eu l'occasion de vous dire combien je souhaite que notre collaboration soit fructueuse. Elle ne peut l'être que dans le respect mutuel des institutions partenaires et de leur personnel.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Signé : Philippe FATRAS

Copie pour information  
aux organisations syndicales